

LA GUERRE DE CHINE

SI LES JAPONAIS VOULAIENT OCCUPER HAINAN

L'Angleterre serait aux côtés de la France pour prendre toutes mesures utiles



La guerre sino-japonaise se rapproche de nos possessions asiatiques. Les Japonais viennent de bombarder l'île chinoise de Hai-Nen, située à quelques kilomètres de notre concession de Kouang-Tchéou et à 300 kilomètres de l'Indochine.

Londres, 27 juin. — Le capitaine Alan Orsham, député conservateur, a demandé lundi après-midi, à la Chambre des communes à M. Chamberlain, s'il donnera l'assurance au gouvernement français qu'il aura l'appui actif du gouvernement britannique dans toute mesure qu'il jugera nécessaire pour empêcher les Japonais de mettre en péril la sécurité de l'Indochine française, en occupant Hainan ou les îles voisines.

Les gouvernements britannique et français, a répondu M. Butler, ont bien précisé au gouvernement de Tokio, par l'intermédiaire de leurs ambassadeurs, qu'ils considéraient toute occupation de Hainan par les troupes japonaises, comme une mesure pouvant donner lieu à des complications indésirables. Au cas où de telles complications surgiraient, les gouvernements de Londres et de Paris se verraient réciprocement dans aucun doute, l'appui que comporteraient les circonstances.

Le Reich veut-il rompre avec le gouvernement de Tchong-Kai-Chek ?

Tokio, 27 juin. — Le correspondant de l'agence Domei à Beiping, déclare tenir de source autorisée que le retour de l'ambassadeur allemand en Chine, M. Trautman, constitue en réalité un

Les fêtes de Jeanne Hachette, à Beauvais



La JEANNE HACHETTE 1938 tirant le premier des dix coups de canon traditionnels, en souvenir du siège de 1472.

Les SOUTERRAINS TRAGIQUES DU FORT LOBEAU A BONDUES

Deux jeunes garçons, explorant le fort, tombent dans un trou, d'où ils sont retirés blessés

De nombreux accidents se sont précédemment produits dans cet ouvrage désaffecté

Le fort de Bondues, officiellement dénommé « fort Lobéau » construit vers 1880, a été, on le sait, en partie détruit au cours de l'occupation par les Allemands. Ceux-ci, se rendant compte avant leur fuite que cet ouvrage aurait pu être de quelque utilité à leurs armées alliées, le rendirent inutilisable, en faisant sauter ses organes les plus importants. C'est ainsi que la tourelle blindée fut détruite, les routes des galeries trouées en de multiples endroits par de puissants explosifs.

On prétendit un certain temps après la guerre que le génie militaire avait songé à le reconstruire, tout en le modernisant. Mais ce projet ne fut pas mis à exécution.

Quoi qu'il en soit, tout a été laissé en l'état d'après-guerre. L'accès de l'ouvrage est d'ailleurs interdit au public, s'il faut en croire un écriture apposé à l'entrée. Mais il est fait peu de cas de cette interdiction, car nombreux sont les promeneurs qui se rendent au fort pour le visiter. Ceux-ci commettent une imprudence qui leur est parfois fatale.

Il en a été ainsi pour trois jeunes garçons de Bondues, qui, dans l'après-midi de dimanche, avaient projeté d'effectuer une exploration dans le fort. Ils s'y trouvaient depuis une heure et avaient déjà parcouru de nombreux couloirs, de nombreuses galeries, monté ou descendu des escaliers. Si bien que, fatigués, ils songèrent à partir.

A l'extrémité d'une galerie ils aperçurent une ouverture d'où venait la clarté du jour. Ils se précipitèrent, mais dans la pénombre ils n'avaient pu voir qu'un milieu de la galerie. Il existait un trou, deux des jeunes imprudents y furent précipités. Le troisième fut heureusement se tenir à temps.

Les deux premiers étaient tombés d'une hauteur de quatre mètres dans un souterrain existant sous la galerie. Le tenancier du Café du Fort, M. Vanryckeghem, dont l'établissement se trouve près de l'entrée de l'ouvrage, ayant été averti, se précipita et put retirer les deux enfants.

Le premier, André Dehaene, 14 ans, fils de M. et Mme Paul Dehaene-Lefebvre, demeurant sentier du Bois-Blanc, au Mont de Bondues, ne donnait plus signe de vie et portait à la face des plaies profondes d'où le sang s'écoulait en abondance ; l'autre, le jeune Henri Delbecq, 8 ans, fils de M. et Mme Henri Delbecq-Cailliez, pavé du Molinet, se plaignait de douleurs dans le ventre.

Les gagnants du Sweepstake

LA RÉPARTITION DES 60 MILLIONS DE LOTS D'APRÈS LE TIRAGE DE VENDREDI

Le numéro 16.422 de la série 1 gagne 5 millions
Le numéro 52.595 de la série 15 gagne 3 millions
Le numéro 70.611 de la série 11 gagne 2 millions

Tous les billets portant les numéros ci-dessous gagnent 100.000 francs : 65.722 série 4 62.291 série 8 16.422 série 1 10.800, 4, 14 19.358 — 6 22.361 — 3 24.004 — 5 84.392 — 13 52.595 — 15 32.597 — 9 23.526 — 7 80.500 — 10 28.125 — 12 70.611 — 11 86.275 — 2

Lots de consolation

Les 210 billets portant les numéros ci-dessus dans les séries autres que celles sorties au tirage, gagnent chacun 20.000 francs.

Lots secondaires

Tous les billets se terminant par le n° 6 gagnent 100 francs.
Ces mêmes billets gagnent de plus 1.500 francs s'ils appartiennent à la série 1.



(Ph. France-Press)

Une veuve de dixième du Sweepstake au Drancy (Seine-et-Oise), M^{me} GEORGES PELLET a gagné 510.000 francs avec un dixième non vendu qu'elle avait conservé pour elle.

Voici l'heureuse gagnante fiât en famille sa bonne fortune.

Le n° 1.000 francs s'ils appartiennent à la série 15 ; 400 francs s'ils appartiennent à la série 11.

Tous les billets se terminant par le n° 68 gagnent 220 francs.
Ces mêmes billets gagnent de plus 4.000 francs s'ils appartiennent à la série 1 ; 2.000 fr. s'ils appartiennent à la série 15 ; 10.000 fr. s'ils appartiennent à la série 11.

Tous les billets se terminant par le n° 809 gagnent 3.000 francs.
Ces mêmes billets gagnent de plus 40.000 fr. s'ils appartiennent à la série 1 ; 20.000 fr. s'ils appartiennent à la série 15 ; 10.000 fr. s'ils appartiennent à la série 11.

Tous les billets se terminant par le numéro 6.940 gagnent 10.000 francs.
Ces mêmes billets gagnent de plus 400.000 fr. s'ils appartiennent à la série 1 ; 200.000 fr. s'ils appartiennent à la série 15 ; 100.000 fr. s'ils appartiennent à la série 11.

Ce sont les blessés de la face qui ont rendu à Carcassonne par dixième

Le numéro 70.611 de la série 11 gagnant du gros lot de 2 millions

Le secrétaire général des Blessés de la face annonce que les souscripteurs des dixièmes émis et garantis par l'Union des blessés de la face ont gagné quatre millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille sept cent vingt francs (4.585.720 fr.).

PAS DE FAUSSES MANŒUVRES DANS LA LUTTE CONTRE LE DORYPHORE

Les directions des Services agricoles du Nord et du Pas-de-Calais nous communiquent la note suivante :

Contrairement aux informations publiées par un journal agricole, l'administration de l'Agriculture ne prescrit point la destruction des cultures de pommes de terre atteintes par le doryphore.

En ce qui concerne la vie de l'insecte, il y a lieu de préciser également que, dans le Nord, le doryphore a une vie beaucoup moins active que dans les régions méridionales. Le nombre de ses générations est réduit à deux et les agriculteurs doivent retenir que par des moyens très simples, ils éviteront une invasion dangereuse.

Les carnets de bord des automobilistes

On nous communique :

Il est rappelé que le décret du 31 décembre 1937 fait une obligation à tous les véhicules effectuant des transports privés de marchandises (marchandises appartenant au propriétaire — ou au preneur en location — du véhicule ou faisant l'objet de son commerce, de son industrie, de son exploitation...) d'être munis d'un carnet à souches à feuillets détachables, dit « carnet de bord ».

Le carnet de bord doit obligatoirement accompagner le véhicule et être présenté à toutes réquisitions des agents du contrôle, qui, après en avoir détaché le feuillet mobile, ont la faculté de vérifier la nature du chargement.

Une réunion des anciens étudiants de la Catho à Wimeroux

On nous prie d'informer les Anciens étudiants de l'Université catholique, qui se trouveraient en villégiature au début de juillet à Wimeroux, ou dans les environs que l'Association générale organise pour le dimanche 3 juillet, une réunion à laquelle ils sont vivement invités à prendre part et dont le programme est ainsi fixé :

A 11 h. 30, messe dite en l'église de Wimeroux, par un ancien pour les membres de l'Association ; à 12 h. 15, réunion au Grand Hôtel de la place Charles-Robert (apéritif et repas par petites tables). Le repas sera présidé par M. le docteur Henri Derely, président de l'Association générale ; à 15 h., excursion dans les environs.

Tous les anciens étudiants qui peuvent répondre à cet appel sont priés d'adresser leur adhésion à M. Jean-Marie Caillies, avocat, 61 bis, Grand'vue, à Boulogne-sur-Mer.

À la mémoire de la « Brabançonne »

LE PRÉFET DE L'AISNE prenant son discours à l'inauguration de la plaque apposée sur la maison où naquit, à Saint-Quentin, CHARLES ROGIER, héros de l'indépendance belge et auteur de la « Brabançonne ».

On sait que Charles Rogier, l'homme d'Etat belge, et l'un des pionniers de l'indépendance de nos voisins et amis, naquit à Saint-Quentin, le 17 avril 1800. Pour commémorer cette naissance, une plaque a été apposée, dimanche, sur la maison natale de l'homme d'Etat.

LA GUERRE D'ESPAGNE ET SES RÉPERCUSSIONS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE.)

Neanmoins, dans des circonstances très compliquées, le gouvernement continue à chercher une solution à l'amiable. Comme première mesure dans cette voie, il espère que la Commission internationale dont la création a été proposée, sera prochainement à même d'établir son rapport. Des rapports de ce genre, dit-on, peuvent, dans une certaine mesure, empêcher de nouvelles hécatombes.

« Le Daily Mail », dans un éditorial, voit « la main de Moscou » derrière le geste du gouvernement espagnol.

« Au moment où les puissances semblent prêtes à adopter une attitude stricte de non-intervention, écrit-il, la Russie, conformément à sa tactique familière, s'efforce de compromettre l'accord international sur l'Espagne. »

Un journal anglais déclare que le général Franco a donné aux avions nationalistes l'ordre de ne plus bombarder les navires marchands britanniques

Le même journal se dit, par ailleurs, en mesure d'annoncer que « le général Franco a donné à l'aviation nationaliste l'ordre de ne plus bombarder les navires marchands britanniques. »

La presse de gauche s'abstient de juger la démarche de Barcelone à laquelle elle donne, d'ailleurs, moins de publicité que les journaux conservateurs.

Le « News Chronicle » se borne à noter dans un éditorial que les conseils de modération donnés par la Grande-Bretagne sont « précisément ce à quoi on peut s'attendre d'un gouvernement qui ne veut même pas protéger ses propres navires marchands. »

Le gouvernement anglais est toujours prêt à proposer sa médiation aux deux parties en présence

Londres, 27 juin. — Aux nombreuses questions inscrites à l'ordre du jour de la Chambre des communes, le premier ministre et le sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères ont répondu en répliquant avec quelques variantes les mêmes déjà connues du gouvernement britannique sur les différents aspects du problème espagnol, sur la possibilité d'une trêve entre les deux parties en conflit.

M. Chamberlain a notamment déclaré :

« Le gouvernement britannique reste prêt à proposer sa médiation, seul ou de concert avec d'autres nations, à n'importe quel moment et lorsqu'une telle action paraîtra avoir des chances de succès. »

Répétant peu de temps après cette déclaration, M. Butler qui était cette fois interrogé, a ajouté : « Avec cet objectif en vue, le gouvernement britannique se tient en contact constant avec le gouvernement italien et les autres gouvernements étrangers, dont la coopération serait utile. »

Par ailleurs, Miss Wilkinson, travailliste, désirant faire préciser par M. Butler, la situation respective sur les frontières franco-espagnoles et hispano-portugaises et n'obtenant que des réponses indirectes du sous-secrétaire d'Etat, a demandé :

« Voulez-vous dire que la frontière portugaise est ouverte, tandis que la frontière française a été fermée à la suite des représentations directes du gouvernement britannique ? »

« Je ne puis accepter votre interprétation de la situation, a répondu M. Butler, il faut est que la frontière française a été fermée et que le système d'observation a été suspendu sur la frontière portugaise et sur toutes les frontières. »

Enfin, Miss Ellen Wilkinson demandant si les avions partant d'Italie pour aller bombarder les villes de la côte espagnole et revenant ensuite en Italie entrent dans la catégorie du matériel que le gouvernement italien s'était engagé à ne plus envoyer en Espagne, M. Butler a répondu :

« La réaffirmation des engagements déjà fournis en vertu de l'accord de non-intervention est proposée par le projet de résolution actuellement soumis à l'étude du comité de non-intervention. Je n'ai pas connaissance d'opérations d'avions italiens, correspondant à ce que vous me signalez ; mais les engagements dont je viens de parler couvrent certainement, dans l'opinion du gouvernement britannique, de telles activités. »

Un navire anglais est bombardé et coulé à Alicante...

Trois tués

Alicante, 27 juin. — Au moment où l'on procédait au déchargement de vivres, le vapeur britannique « Parthian » a été bombardé lundi matin, à 10 h. 55 par une escadrille nationaliste. Le vapeur a coulé à 16 h. Sa cargaison a pu être sauvée. On compte trois morts, qui n'ont pas encore été identifiés, mais qui paraissent appartenir à l'équipage ; deux dockers ont été blessés.

...Un autre est incendié à Valence

Un tué

Valence, 27 juin. — Lundi matin, à 8 h. 30, cinq avions nationalistes ont bombardé le port de Valence, le quartier maritime et le Lazaret.

Ces deux bombardements causent à Londres une fâcheuse impression

Londres, 27 juin. — Les deux nouvelles agressions aériennes contre les navires marchands battant pavillon britannique, ont causé dans les milieux politiques anglais une impression d'autant plus fâcheuse que les indications reçues à Londres depuis 48 heures, faisaient prévoir la fin de ces agressions, on se demande si ces bombardements sont le résultat d'une erreur, s'ils ont été effectués par des avions ne relevant pas de l'autorité du général Franco, ou s'ils signifient que les indications conciliantes émises par le gouvernement espagnol sont nulles et non avenues.

Il est, en tout cas, certain que la nervosité politique qui s'était manifestée à la dernière séance de la Chambre des Communes est de nouveau apparue à la suite des dernières nouvelles d'Espagne.

La réponse de Barcelone à la note britannique

Londres, 27 juin. — En réponse à la note britannique du 24 juin relative à la constitution d'une Commission neutre d'enquête sur les bombardements de objectifs non militaires en Espagne, le gouvernement républicain espagnol a remis lundi, au chargé d'affaires de Grande-Bretagne à Barcelone une note par laquelle il approuve la constitution d'une Commission d'enquête donne son accord à sa composition et à son but et assure d'ores et déjà la Commission de sa collaboration la plus loyale.

CARNET

Naissances

— M. et M^{me} Jacques Decamp-Segard sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fille, Danièle, née à Lille, le 26 juin 1938, 67, boulevard Vauban.

— M. et M^{me} Jules Leurent-Motte ont la joie de vous annoncer la naissance de leur fils, Jules, né le 17 juin 1938, Mercredi 29 - Jeudi 30, d

— M. et M^{me} Robert Dierfrent-Willern sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils, Philippe, né le 22 juin, 72, rue de Mauffait.

Judi 30 juin - Vendredi 1^{er} juillet. C'est avis tient lieu de faire-part. d

— M. et M^{me} Duquenne-Castellan sont heureux de faire part de la naissance de leur petite Nicole, née le 27 juin, Watrelon, 34, rue de la Boulillerie, d

Mariages

— Lundi 4 juillet, sera célébré, à 10 h. 30, en l'église du St-Rédempteur, à Roubaix, le mariage de M^{me} Anama Duhame, fille de M. Hector Duhame, secrétaire général honoraire de la Mairie de Rx, avec M. Gabriel Decool, névu de M^{me} Gabrielle et Germaine Decool.

Cet avis tient lieu de faire-part. Roubaix, 194, Bd Beauprétre, Lille, 258, rue Léon-Castellan, d

— Lundi 29 juin a été célébré, dans la plus stricte intimité, le mariage de Antoine, à Roubaix, le mariage de Monsieur Lucien Bouleis, fils de Monsieur G. Bouleis, pharmacien, et de Madame Bouleis-Lepoutre, avec Madeleine Denise Delbarre, 43d

LA RECONSTITUTION DU CRIME D'ESTRIN

On se souvient que, le mardi 18 avril, on découvrait dans un fossé, à Etrun, le cadavre d'un vieux clochard, Adolphe Ganay, âgé de 70 ans.

L'autopsie devait confirmer l'hypothèse d'un crime, finies par les premiers enquêteurs. Après de recherches dirigées par la police mobile de Lille put mettre la main sur les meurtriers, les nomades Edouard Bury, 23 ans, cultivateur, et Joseph Brimée, 40 ans, débitant de boissons.

Le parquet s'est rendu à Etrun, où avaient été amenés Bury et Brimée, pour la reconstitution du crime.

Interrogés, l'un et l'autre reconnaissent leur participation au crime, chacun rejetant sur son complice les plus lourdes charges.

Deux motocyclistes sont grièvement blessés à Loos-en-Gohelle

Deux mineurs polonais habitant Loos-en-Gohelle, Edouard Wajsbort et Léon Bury, roulaient à moto sur le territoire de Loos-en-Gohelle, lorsqu'ils furent renversés par l'auto de M. le sous-préfet. Après de recherches dirigées par la police mobile de Lille put mettre la main sur les meurtriers, les nomades Edouard Bury, 23 ans, cultivateur, et Joseph Brimée, 40 ans, débitant de boissons.

L'affaire des empoisonnements de Liège devant la Cour d'assises

LE COUVRE-LIT RÉVÉLATEUR

Un témoin reconnaît, parmi les pièces à conviction, le couvre-lit d'une défunte à laquelle la veuve Becker avait fait prendre de sa fameuse tisane

Liège, 27 juin. — Le public boudé cette 28e audience. Il semble qu'il soit las et dégoûté de tout ce qu'il a vu et entendu depuis l'ouverture des débats de cette tragique affaire.

L'accusée, elle-même, n'a plus l'attitude hargneuse de la semaine dernière. Elle a varié son système de défense. Elle n'injurie plus les témoins ; elle ne les accuse plus. Elle répond presque poliment.

Le reste encore trois morts mystérieuses à étudier.

L'affaire Bulle

Il est d'abord question de la mort de Mme veuve Bulle, âgée de 70 ans.

L'accusation reproche à la veuve Becker de l'avoir empoisonnée.

Le premier témoin, Mme Ranquet, qui a connu intimement la défunte, déclare que celle-ci, malgré son grand âge, jouissait d'une santé robuste. Un jour, raconte-t-elle en substance, Mme Bulle, qui habitait le même immeuble, vint m'emprunter deux verres : « J'ai une visite, dit-elle, et ma visiteuse m'a apporté une bouteille de porto. Or, ma visiteuse est encore emballée ». J'ai appris, le lendemain, que la visiteuse en question était une nommée Becker.

Le témoin a assisté à la maladie de la veuve Bulle, qui, précise-t-elle, vomissait abondamment.

Elle a aussi entendu une dispute entre les deux femmes. La défunte disait à l'accusée : « Laisse-moi tranquille ! ». Mme Becker avait un cullier en main et voulait faire prendre à la malade une potion qui se trouvait sur la table de nuit.

Mme Willem, belle-sœur de la veuve Bulle, dit, elle aussi, que sa parente était une personne robuste, qui n'était jamais malade. Interrogée sur le point de savoir si la défunte possédait quelque bien, le témoin répond par l'affirmative.

Le frère de Mme Bulle ajoute que celle-ci possédait aussi des bijoux.

Le Procureur général fait remarquer que, à la maison mortuaire, on n'a plus retrouvé qu'un billet de cent francs.

D'autres témoins donnent des détails sans importance.

On entend ensuite une dame Pilet, âgée de 67 ans. Celle-ci raconte que, vers la fin septembre, elle a reçu la visite de la veuve Becker, à propos de l'achat d'un immeuble.

« Je reviendrai, a-t-elle dit à Mme Pilet, et j'apporterai une bouteille de porto ». Le témoin déclare qu'elle n'avait besoin de rien, et la visiteuse ne se représentait plus.

Près d'Evian, un incendie dû à la malveillance détruit six maisons

Evian, 27 juin. — Lundi matin, un peu après minuit, dans le village de Champanges, près d'Evian, un incendie a détruit entièrement six maisons ; il n'y a eu aucune victime, mais les dégâts sont très importants.

La cause du sinistre n'a pas encore été rigoureusement établie, mais on l'attribue à la malveillance, le feu ayant pris naissance, en effet, en plusieurs endroits à la fois. Le lueur de l'incendie a été aperçue de tout le littoral vaudois.

Deux autos entrent en collision à Rieux-en-Cambrésis

A Rieux-en-Cambrésis, une collision s'est produite entre l'auto de M. Desnoyelles, étudiant à Cambrai, et celle de M. Desloer, enseignant, habitant à Avesnes-les-Aubert.

L'élève et sa fille, âgée de 12 ans, furent blessés ; Mme Desnoyelles souffrit d'une plaie à la face et a une jambe fracturée.

Un pensionnat est détruit par un incendie, à La Capelle

Un violent incendie a éclaté lundi matin, vers 8 h. 30, au pensionnat de Saint-Créteur, à La Capelle. Les efforts des pompiers d'Hirson et de Verrier, accourus sur place, ne purent que protéger les immeubles voisins.

Les cinquante jeunes filles, pensionnaires de l'établissement, avaient pu être conduites en lieu sûr, dès le début de l'incendie. Les dégâts sont considérables.

Deux motocyclistes sont grièvement blessés à Loos-en-Gohelle

Deux mineurs polonais habitant Loos-en-Gohelle, Edouard Wajsbort et Léon Bury, roulaient à moto sur le territoire de Loos-en-Gohelle, lorsqu'ils furent renversés par l'auto de M. le sous-préfet. Après de recherches dirigées par la police mobile de Lille put mettre la main sur les meurtriers, les nomades Edouard Bury, 23 ans, cultivateur, et Joseph Brimée, 40 ans, débitant de boissons.